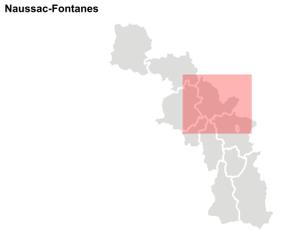




P.L.U.i

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



REVISION GENERALE
 Arrêtée le :
 14 mai 2025
 Approuvée le :

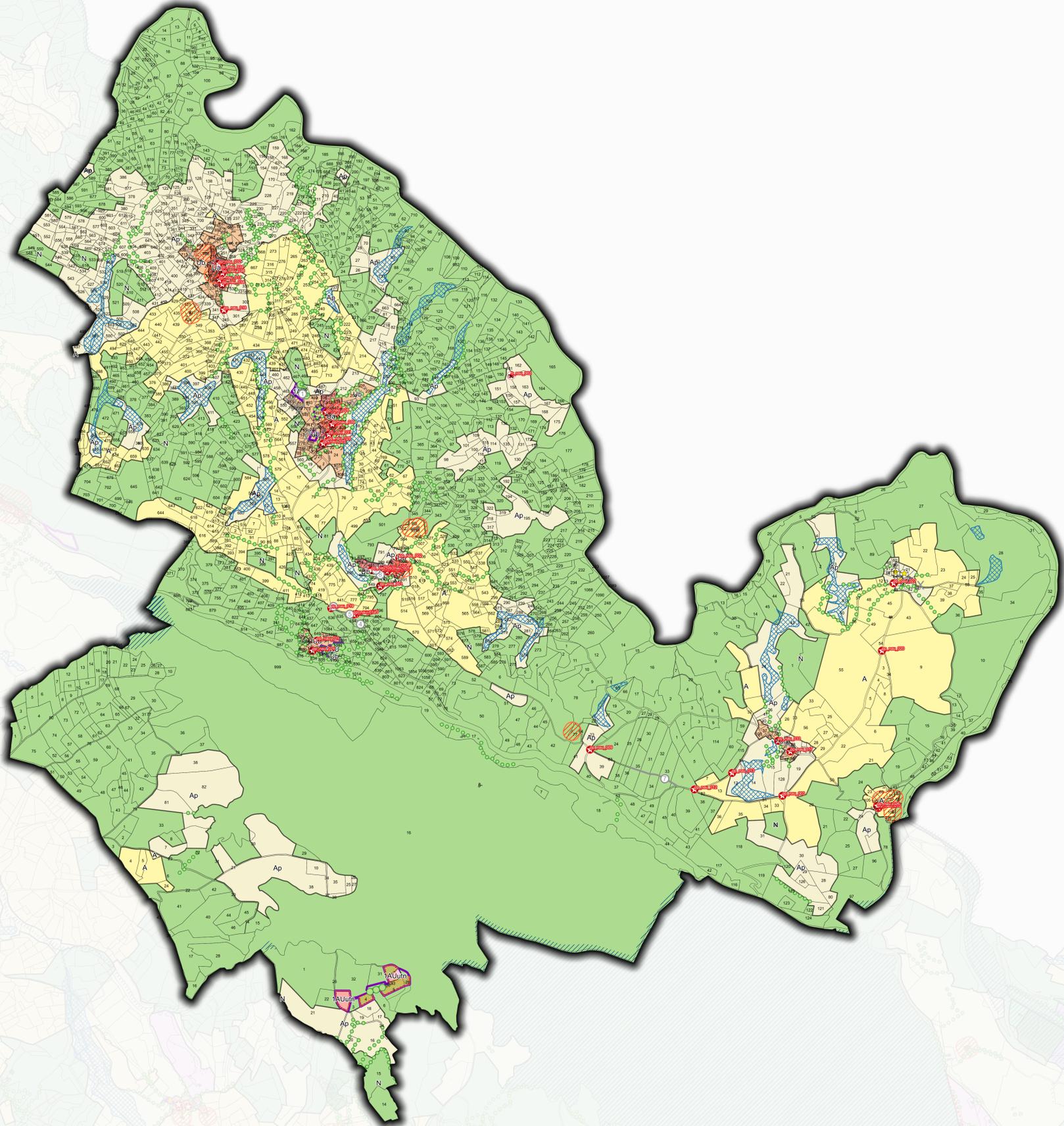
Zonage
 1:11 000
4.7

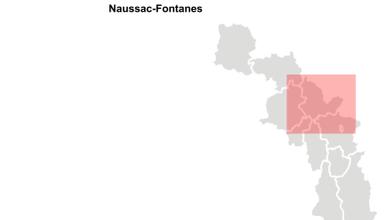
Légende

- Bâti non cadastré
- Agriculture
 - Bâtiments agricoles
 - Périmètre de réciprocité agricole
- Normes supérieures
 - Plan de Prévention des Risques d'Inondation
 - Patrimoine bâti et paysager, identifié au titre de l'article L.151-19 du CU (cf. Titre 2 du Règlement)
 - Patrimoine bâti identifié au titre de l'article L.151-19 du CU
 - Petit patrimoine bâti identifié au titre de l'article L.151-19 du CU
 - Voies et chemins à conserver au titre de l'article L.151-19 du CU
 - Patrimoine environnemental identifié au titre de l'article L.151-23 du CU (cf. Titre 2 du Règlement)
 - Milieu ayant un intérêt écologique ou paysager identifié au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Ensembles boisés identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Zones humides, tourbières, mares, talwegs identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Hauts identifiés
 - Hauts de catégorie 1 identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Hauts de catégorie 2 identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Arbres remarquables identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Murets en pierre sèche
 - Murets identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Zones agricoles
 - A
 - Ah
 - Ap
 - At
 - Prescriptions particulières
 - Emplacements réservés
 - Carrières identifiées au titre de l'article L.151-34 du CU
 - Unitaire commercial protégé au titre de l'article L.151-16 du CU
 - Secteurs soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (cf. pièces 3 du dossier)
 - Ensembles boisés classés identifiés au titre de l'article L.113-1 du CU
 - Bâti ou ensembles bâtis identifiés afin de pouvoir changer de destination au titre de l'article L.151-11 2° du CU
 - Secteur avec disposition de reconstruction / démolition identifié au titre des articles L.151-10 et R.123-11 du CU
- Zonage réglementaire
 - Zones urbaines
 - Ua
 - Ub
 - Ubp
 - Ubl
 - Uc
 - Uv
 - Ues
 - Uep
 - Uk1
 - Uk2
 - Uk3
 - Zones à urbaniser
 - IAU
 - IAUx1
 - IAUx3
 - 2AUx
 - 2AUxT
 - 1AUxM
 - Zones naturelles
 - N
 - Nenr
 - Nep
 - Nh
 - Ni
 - Nj
 - Nt
 - Nx

Liste des emplacements réservés

N° de l'emplacement réservé	Objet	Commune	Bénéficiaire	Superficie en m²
1	Elargissement de la voirie communale 23	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	609
2	Aménagement du carrefour des Tuleries	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	2471
3	Aménagement du CD 126	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	180
4	Aménagement du CD 126	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	368
5	Aménagement du CD 126	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	879
6	Elargissement (largeur 4m) d'un passage pour création d'une voie de desserte	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	533
7	Création d'une portion de chemin (5m de large) pour continuité du chemin des cèdres existant	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	2181
8	Aménagement d'un espace public	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	727
9	Elargissement de la voirie communale, réalisation du mur	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	62
10	Création d'un chemin piétonnier (2m de large) sur le tracé du réseau d'assainissement	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	71
11	Création d'un chemin piétonnier (2m de large)	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	73





RÉVISION GÉNÉRALE
 Arrêté le : 14 mai 2025
 Approuvé le : _____

VISA
 Date : 15 mai 2025
 Le Président
 François CHABAISIER

Modifications - Révisions - Mises à jour

Zonage
1:2 000

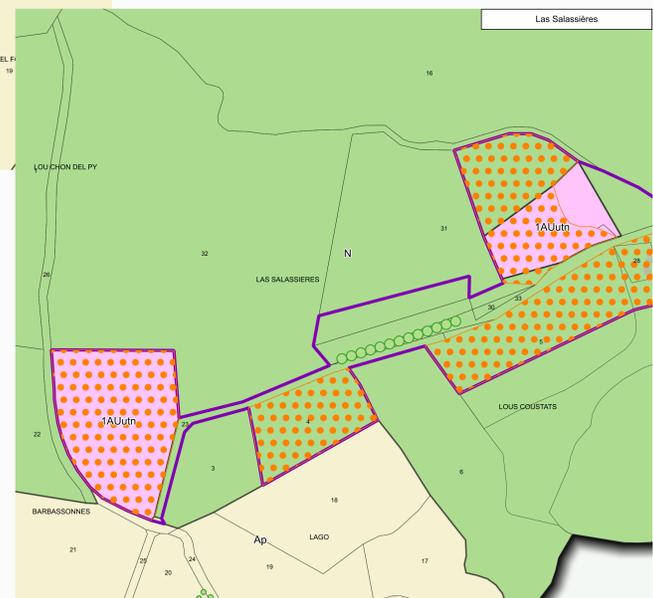
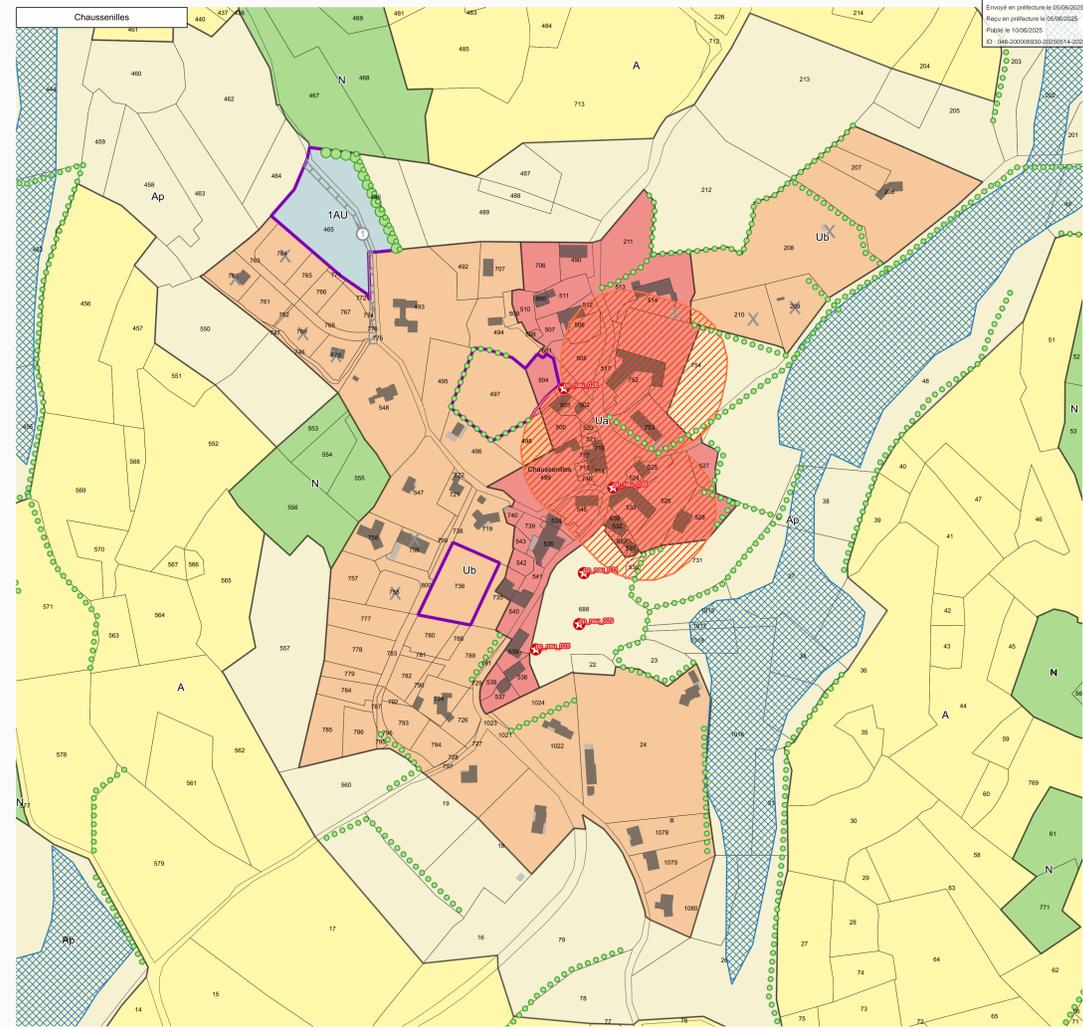
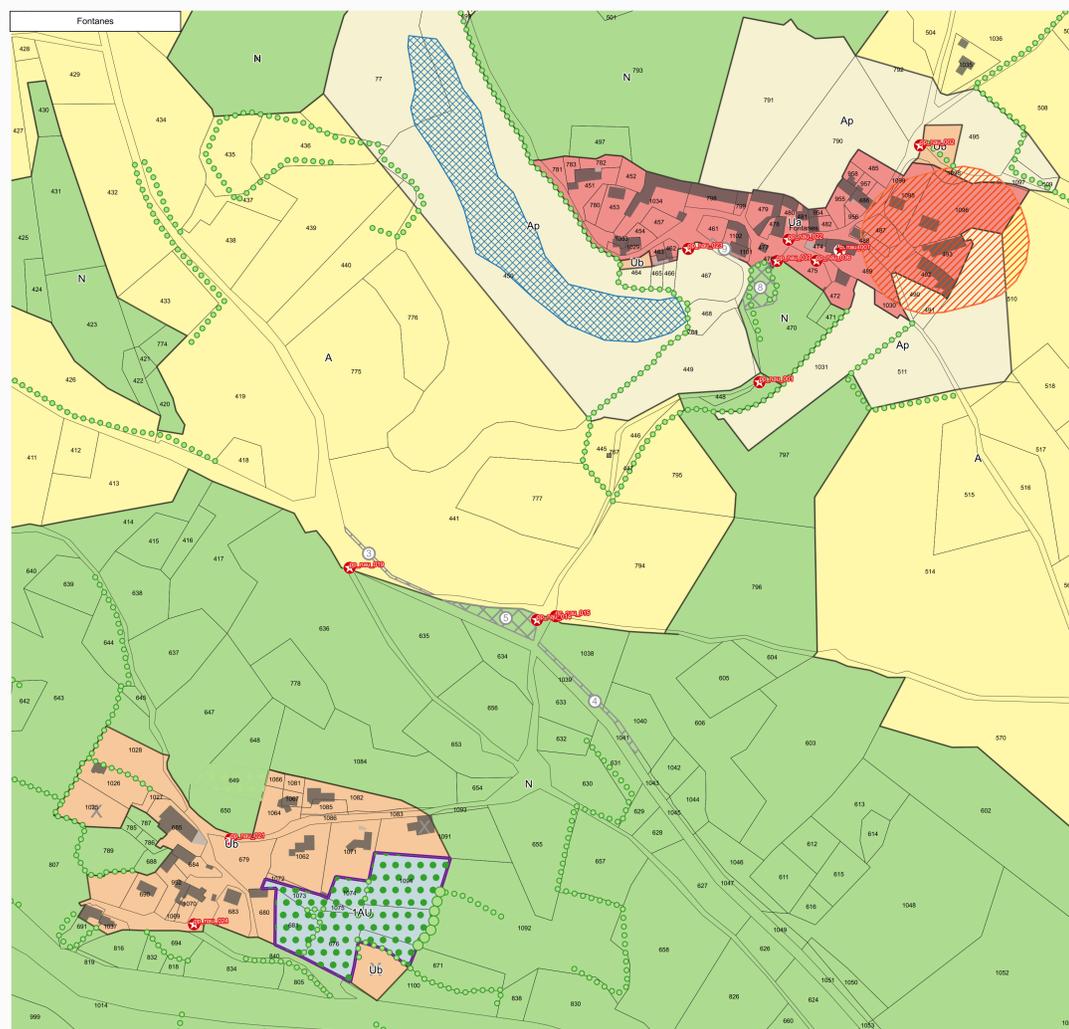
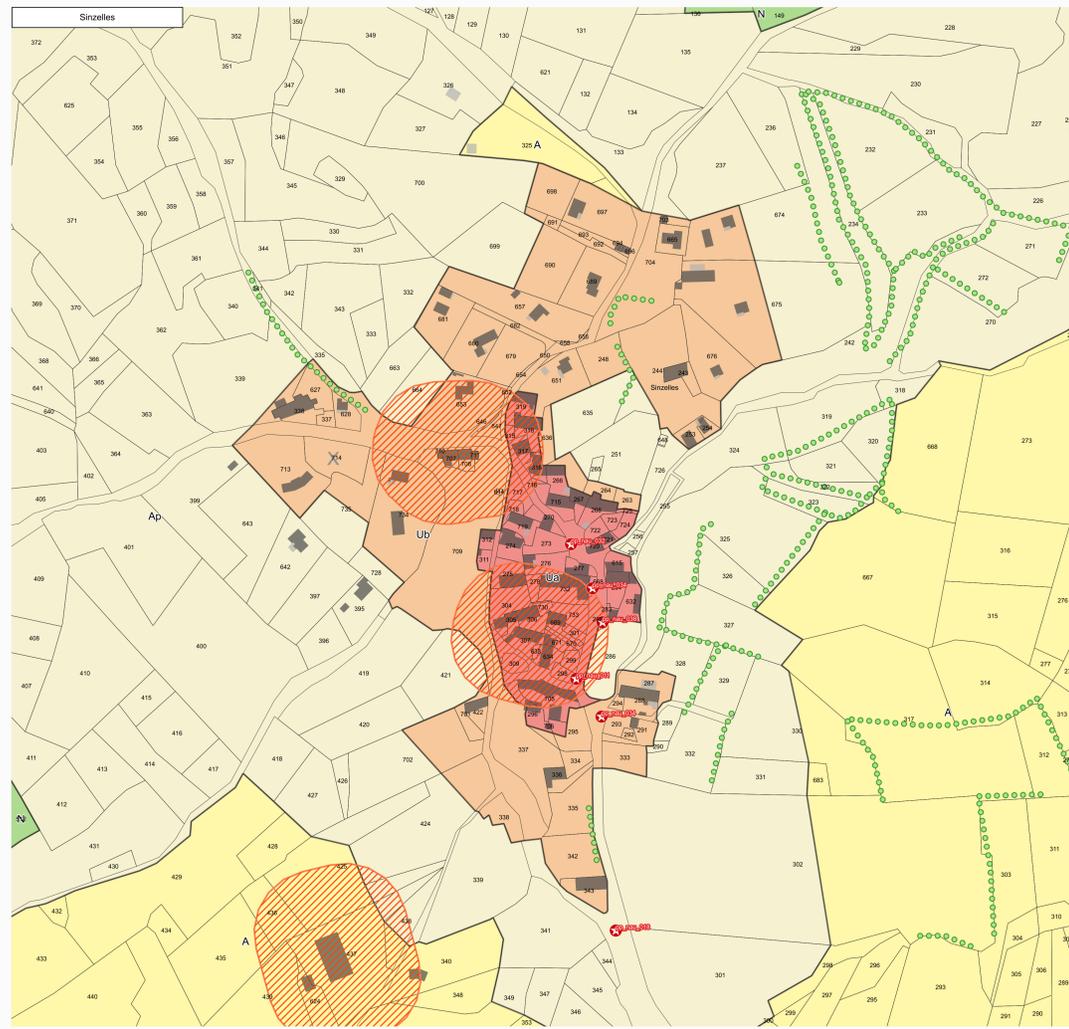
4.7

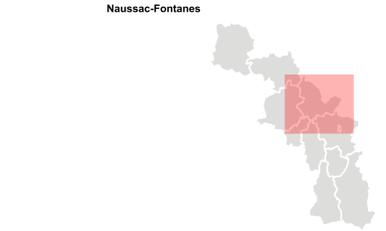
Légende

- ✕ Bâti non cadastré
- Zonage réglementaire**
 - Zones urbaines**
 - Ua
 - Ub
 - Ubp*
 - Ubi*
 - Uv
 - Ues
 - Uhe
 - Usp
 - Uki1
 - Uki2
 - Uki3
 - Uki4
 - Zones à urbaniser**
 - IAU
 - IAUx1
 - IAUx3
 - 2IAUx
 - 2IAUk
 - 1IAUk
 - Haies identifiées**
 - Haines de catégorie 1 identifiées au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Haines de catégorie 2 identifiées au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Arbres remarquables identifiées au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Murets en pierre sèche**
 - Murets identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
 - Zones agricoles**
 - A
 - Ah
 - Ap
 - At
 - Prescriptions particulières**
 - Emplacements réservés
 - Carrières identifiées au titre de l'article L.151-34 du CU
 - Linéaire commercial protégé au titre de l'article L.151-16 du CU
 - Secteurs soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (cf. pièce 3 du dossier)
 - Ensembles boisés classés identifiés au titre de l'article L.113-1 du CU
 - Bâti ou ensembles bâtis identifiés afin de pouvoir changer de destination au titre de l'article L.151-11 2° du CU
 - Secteur avec disposition de reconstruction / démolition identifié au titre des articles L.151-10 et R.123-11 du CU
 - Zones naturelles**
 - N
 - Nenr
 - Nep
 - Nh
 - Ni
 - Nj
 - Nk
 - Nv

Liste des emplacements réservés

N° de l'emplacement réservé	Objet	Commune	Bénéficiaire	Superficie en m²
1	Elargissement de la voirie communale 23	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	609
2	Aménagement du carrefour des Tuleries	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	2471
3	Aménagement du CD 126	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	180
4	Aménagement du CD 126	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	368
5	Aménagement du CD 126	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	879
6	Elargissement (largeur 4m) d'un passage pour création d'une voie de desserte	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	533
7	Création d'une portion de chemin (5m de large) pour continuité de chemin des côtes existant	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	2181
8	Aménagement d'un espace public	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	727
9	Elargissement de la voirie communale, réalisation du mur	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	62
10	Création d'un chemin piétonnier (2m de large) sur le tracé du réseau d'assainissement	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	71
11	Création d'un chemin piétonnier (2m de large)	Nausac-Fontanes	Commune de Nausac-Fontanes	73





RÉVISION GÉNÉRALE Arrêtée le : 14 mai 2025 Approuvée le :	Modifications - Révisions - Mises à jour
---	---

VISA
 Date : 19 mai 2025

 Le Président,
 Francis CHABAUDIER

Zonage
 1:1 500

4.7

Légende

- Bâti non cadastré
- Agriculture
- Bâtiments agricoles
- Périmètre de réciprocité agricole
- Normes supérieures
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation
- Patrimoine bâti et paysager, identifié au titre de l'article L.151-19 du CU (cf. Titre 2 du Règlement)
- Patrimoine bâti identifié au titre de l'article L.151-19 du CU
- Petit patrimoine bâti identifié au titre de l'article L.151-19 du CU
- Voies et chemins à conserver au titre de l'article L.151-19 du CU
- Patrimoine environnemental identifié au titre de l'article L.151-23 du CU (cf. Titre 2 du Règlement)
- Milieux ayant un intérêt écologique ou paysager identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Ensembles boisés identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Zones humides, tourbières, mares, talwegs identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Hales identifiés
- Hales de catégorie 1 identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Hales de catégorie 2 identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Arbres remarquables identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Murets en pierre sèche
- Murets identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Prescriptions particulières
- Emplacements réservés
- Carrées identifiées au titre de l'article L.151-34 du CU
- Unitaire commercial protégé au titre de l'article L.151-16 du CU
- Secteurs soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (cf. pièce 3 du dossier)
- Ensembles boisés classés identifiés au titre de l'article L.113-1 du CU
- Bâts ou ensembles bâts identifiés afin de pouvoir changer de destination au titre de l'article L.151-11 2° du CU
- Secteur avec disposition de reconstruction / démolition identifié au titre des articles L.151-10 et R.123-11 du CU

Zonage réglementaire

Zones urbaines

- Ua
- Ub
- Ubs*
- Ubs1
- Ut
- Uv
- Ues
- Uhe
- Uhp
- Ust1
- Ust2
- Ust3
- Ust4

Zones à urbaniser

- 1AU
- 1AUx1
- 1AUx3
- 2AUx
- 2AUx1
- 1AUAh

Zones agricoles

- A
- Ah
- Ap
- At

Zones naturelles

- N
- Nenr
- Nep
- Nh
- Ni
- Nj
- Nk
- Nx

Liste des emplacements réservés

N° de l'emplacement réservé	Objet	Commune	Bénéficiaire	Superficie en m²
1	Elargissement de la voirie communale 23	Naussac-Fontanes	Commune de Naussac-Fontanes	609
2	Aménagement du carrefour des Tuleries	Naussac-Fontanes	Commune de Naussac-Fontanes	2471
3	Aménagement du CD 126	Naussac-Fontanes	Commune de Naussac-Fontanes	180
4	Aménagement du CD 126	Naussac-Fontanes	Commune de Naussac-Fontanes	368
5	Aménagement du CD 126	Naussac-Fontanes	Commune de Naussac-Fontanes	879
6	Elargissement (depuis un ancien passage pour création d'une voie de desserte)	Naussac-Fontanes	Commune de Naussac-Fontanes	533
7	Création d'une portion de chemin (5m de large) pour continuité du chemin des cillies existant	Naussac-Fontanes	Commune de Naussac-Fontanes	2181
8	Aménagement d'un espace public	Naussac-Fontanes	Commune de Naussac-Fontanes	727
9	Elargissement de la voirie communale, réalisation du mur	Naussac-Fontanes	Commune de Naussac-Fontanes	62
10	Création d'un cheminement piétonnier (2m de large) sur le tracé du réseau d'assainissement	Naussac-Fontanes	Commune de Naussac-Fontanes	71
11	Création d'un cheminement piétonnier (2m de large)	Naussac-Fontanes	Commune de Naussac-Fontanes	73

